

Faites avancer vos projets, formez-vous !

Se former, c'est inscrire son exploitation dans un processus de développement durable en innovant, en acquérant de nouvelles compétences, en développant de nouvelles activités, en favorisant l'emploi qualifié en milieu agricole et rural. Le Pôle Formation de la Chambre d'Agriculture du Gers avec VIVEA (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), le FAFSEA (salariés d'exploitations agricoles), les OPCA, le Conseil Régional, l'Europe (FEADER) vous propose des formations.

Retrouvez notre catalogue formation actualisé sur : www.gers-chambagri.com / rubrique formation

Réf.	Thèmes	Titres	Dates	Lieux	Tarifs*
16 090	Installation	Stage Collectif / IT Maîtriser les risques sociaux, juridiques et environnementaux de son projet d'exploitation agricole	6, 7, 8, 12 et 13 septembre	Auch	B
16 093	Biosécurité - Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	13 et 20 septembre	Auch	A
16 088	Installation	Recenser, évaluer, comparer les éléments permettant de chiffrer la rentabilité du projet (JA)	14 et 20 septembre	Auch	B
16 089	Installation	S'installer en société (JA)	15 et 16 septembre	Auch	B
16 094	Biosécurité - Volailles maigres / Eleveur / Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	19 et 26 septembre	Auch	A
16 095	Biosécurité - Volailles maigres / Eleveur / Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	21 et 28 septembre	Auch	A
16 096	Biosécurité - Volailles maigres / Eleveur / Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	27 septembre et 4 octobre	Auch	A
16 092	Installation	S'installer dans le Gers, réussir ses démarches d'entreprise	29 et 30 septembre	Auch	A
16 100	Biosécurité - Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	30 septembre et 7 octobre	Auch	A
16 101	Biosécurité - Volailles maigres / Eleveur / Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	5 et 12 octobre	Auch	A
16 102	Biosécurité - Volailles maigres / Eleveur / Gaveur	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	6 et 13 octobre	Auch	A
16 103	Biosécurité - Gibiers	Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	11 et 18 octobre	Auch	A

* TARIFS ressortissants VIVEA (*à jour de leur contribution via la MSA*)

A : Prise en charge possible par votre fonds de formation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription.

B : Prise en charge possible par VIVEA pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription.

Autres : nous consulter.

- Pour consulter le programme des formations ci-dessus :

- S'inscrire et connaître les conditions générales,

- Récupérer le **BULLETIN D'INSCRIPTION** valant contrat simplifié de formation professionnelle, se reporter au Catalogue Formation ou sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Formation - emploi au 05.62.61.77.43.

